



BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE - niveau 5



Tarifs

DÉBOUCHÉS

- Création ou reprise d'exploitation agricole en bénéficiant des aides à l'installation (individuel, hors cadre familial, EARL, GAEC...)
- Gérant, chef de culture ou responsable d'élevage
- Animateur ou technicien-conseil
- Technicien commercial
- Certificat de spécialisation, licence pro, école d'ingénieur

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est accessible par la voie de l'apprentissage aux candidats de 16 à 29 ans ayant signé un contrat d'apprentissage en exploitation agricole

Avant l'entrée en formation, les candidats doivent :

- Soit être titulaire du baccalauréat technologique, professionnel ou général
- Soit être titulaire du brevet de technicien agricole ou du brevet de technicien
- Soit être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 enregistré dans le répertoire des certifications professionnelles de la Commission nationale de la certification professionnelle
- Soit être titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires
- Soit avoir accompli une scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités et dont les aptitudes auront été reconnues suffisantes par la commission d'admission de l'établissement

Tous les candidats doivent s'inscrire suivant la procédure **Parcoursup**.

L'admission est prononcée à la suite de l'étude du dossier de candidature qui permet d'évaluer les capacités, la motivation et le projet professionnel du candidat.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- La rémunération assurée par l'employeur à l'apprenti est au minimum comprise entre 27 et 100 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation du jeune

ORGANISATION ET DURÉE DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage de 2 ans

1^{re} année

- Au centre de formation : 700 heures réparties sur 19 semaines
- En entreprise : 33 semaines dont 5 semaines de congés payés

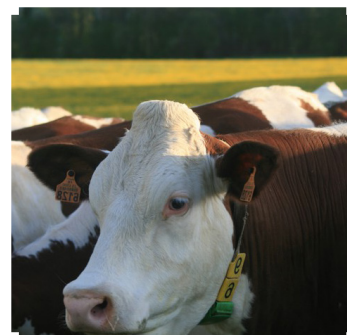
2^e année

- Au centre de formation : 735 heures réparties sur 20 semaines
- En entreprise : 32 semaines dont 5 semaines de congés payés

La formation en centre débute fin août et se termine en juin, avec des alternances entre centre de formation et entreprise par périodes de 2 à 3 semaines. (sauf exception)

Le taux de réussite est de 89%.
Le taux d'insertion professionnelle globale est de 95%.
Le taux de satisfaction est de 74%

Pour réussir son installation en agriculture en individuel ou sous forme sociétaire.



Inscription via **Parcoursup**
Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.

Les demandes sont traitées dans le mois et les convocations envoyées après l'entretien de positionnement

La restauration et l'hébergement sont possibles au centre.



CONTENU DE LA FORMATION //

- Une formation modularisée : des temps forts dans les matières professionnelles
- 200h de gestion sur les deux ans
 - 160h de Productions Animales et Productions Végétales sur les 2 ans
 - Fin des matières générales en 1^{ère} année
 - Filières, agrosystème, bio-innovation
 - De nombreux cas concrets pour mettre en pratique la théorie (7 études de cas dont le MIL sur l'installation en agriculture)
 - Des visites et interventions de professionnels
 - Des créneaux avec un formateur réservés à l'écriture du rapport de stage et à la préparation aux examens

ÉVALUATION / VALIDATION //

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole : BTSA « Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole », est un diplôme national de niveau 5, délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Le diplôme est obtenu

- D'une part, en contrôle continu en cours de formation (CCF) et sous contrôle d'un jury
- D'autre part, par une évaluation terminale constituée de 2 épreuves :
 - 1^{ère} expression française et culture socio-économique
 - 2^e diagnostic et projet d'entreprise, analyse de situations professionnelles, capacité à faire face à des situations nouvelles (accompagnements par un tuteur tout au long de la formation)

OBJECTIFS DE LA FORMATION //

- La liste des capacités à acquérir sont les suivantes, suivant le référentiel de certification :
- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
 - Développer le savoir-être en entreprise
 - Communiquer dans une langue étrangère
 - Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
 - Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique, adaptés au traitement de données
 - Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole
 - Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
 - Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement
 - Conduire des systèmes biotechniques innovants dans une perspective de durabilité
 - Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle.

L'exploitation d'apprentissage est le support privilégié d'acquisition des capacités.



L'évaluation terminale se déroule dans un centre d'examen autre que le centre de formation.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CFAA du Doubs
10, rue François Villon
25000 BESANÇON
Tél. : 03 81 41 96 40 - Fax : 03 81 41 96 50
chateaufarine.educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter Virginie PARENIN au 03 81 41 96 40
Un registre d'accessibilité des locaux est disponible à l'accueil.

